

« Poursuivre ma passion de l'enseignement, autrement »

Après une carrière bien remplie auprès des jeunes, Yvette LaBrie cherchait une autre manière de changer le monde et de laisser sa marque. C'est pourquoi, en janvier 2017, elle a pris la décision de faire un don planifié à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Diplômée de la Faculté des sciences de l'éducation en 1975, au département de counseling, madame LaBrie cumule près de 20 années d'expérience en milieu scolaire. Mais là n'était pas son choix initial. À 26 ans, son emploi de secrétaire ne lui permettant plus de s'épanouir, elle entreprend un retour aux études qui l'a propulsée vers de nouvelles perspectives. « Pour moi, l'Université est la clé qui m'a ouverte à la vie », se souvient-elle.

Retraitée depuis plusieurs années, madame LaBrie n'a jamais « fait le deuil » de son métier, qu'elle considère comme le plus beau du monde. « Et pourquoi pas? Le domaine de

l'éducation n'est-il pas l'assise pour bâtir une société? », lance-t-elle.

Son don à l'Université Laval lui permet de continuer d'exercer sa passion, mais sous une forme nouvelle et elle s'en réjouit : « À partir du moment où j'ai pris ma décision, j'ai su que j'avais fait le bon choix. »

Créer un fonds de bourses

En janvier 2017, madame LaBrie entreprenait les démarches qui l'ont amenée à signer une entente quelques semaines plus tard avec La Fondation de l'Université Laval. Cela confirmait son engagement à léguer 25 000 \$ au fonds créé à son initiative, le *Fonds de bourses Yvette LaBrie*, qui encourage les étudiants et les étudiantes de 2^e et de 3^e cycles en sciences de l'éducation à poursuivre leurs recherches sur la réussite scolaire sous l'angle de la relation école-famille.

(Suite page 4)



Mme Yvette LaBrie a créé un fonds de bourses pour les 2^e et 3^e cycles visant à étudier la réussite scolaire sous l'angle école-famille.

«Par ce fonds, je veux encourager des étudiants et des étudiantes des cycles supérieurs à persévérer, à aller plus loin dans l'analyse et la recherche, pour qu'ils forment leur propre pensée», affirme la donatrice. «Je souhaite leur transmettre ma passion de l'éducation, car chaque matin, je n'ai jamais hésité à aller travailler. Mon don représente une continuité de ma profession que j'ai dû quitter prématurément pour des raisons de santé.»

Comprendre la réalité de l'enfant

Son cheval de bataille? La relation famille-professeur-école. Au cours de sa pratique, elle a souvent constaté que la résolution des problèmes chez l'enfant en milieu scolaire réside dans ce triangle où la collaboration est déterminante entre le professeur, les parents et même la direction de l'école. «Il faut que tous ces gens se parlent et comprennent la réalité de l'enfant. C'est primordial.»

Madame LaBrie est convaincue de l'importance d'investir dans l'éducation: «Que ferais-je d'une nouvelle bague à mon doigt ou d'une autre robe? Quand on a de quoi se nourrir, se loger et s'éduquer, que demander de plus? Le reste est superflu. Je préfère permettre à d'autres de faire avancer l'enseignement, car c'est fondamental pour une société. De toute façon, ça ne me prive de rien de mon vivant.»

«La philanthropie a beaucoup évolué au Québec», poursuit-elle. «Ce qui autrefois relevait de la charité chrétienne s'est transformé aujourd'hui en un geste qui représente pour nous une façon de changer le monde, selon nos valeurs personnelles. Cela passe par le développement des connaissances et

« L'éducation, c'est l'assise d'une société »

la transmission du désir d'aller plus loin, d'être plus créatif et visionnaire.»

C'est lors d'une séance d'information sur les dons planifiés à La Fondation de l'Université Laval, que madame LaBrie a entendu parler de ce type de don. Elle s'est tout de suite sentie en confiance et a été convaincue : «Cette formule répondait à mes besoins et la Fondation a joué un excellent rôle-conseil. Le don planifié est un beau véhicule et, si mon geste peut en inspirer d'autres, tant mieux. Il démontre que c'est accessible.»

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cédant la propriété d'une nouvelle police d'assurance vie à La Fondation de l'Université Laval et en la désignant bénéficiaire irrévocable, vos paiements de primes sont considérés comme des dons et donnent droit à un reçu pour fins d'impôts.

À votre agenda



22 AOÛT 2017

Tournoi de golf et randonnée à vélo de la Faculté de médecine – Club de golf de Lotbinière, Saint-Gilles.

